



Le 18 avril 2025

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie, en session ordinaire :

Le jeudi 24 avril 2025 à 20 heures.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Signé Christophe GOURAUD.



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2025 ;
- Information de l'exercice du droit de préemption urbain ;
- Acquisition du bâtiment du crédit mutuel ;
- CCPC : convention de mise à disposition des locaux municipaux de la bibliothèque auprès du réseau intercommunal de lecture publique ;
- Finances :
 - Budget principal – décision modificative n°1 ;
 - Subventions aux associations – année 2025 ;
 - Subvention association Familles Rurales – année 2025 ;
 - Subvention contrat association école privée Pierre Monnereau – année 2025 ;
 - Enveloppe subventions sorties scolaires – année 2024/2025 ;
- Amendes de police – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée ;
- Lotissement communal (le Fromenteau 3) : prix de vente des terrains à construire ;
- Avis sur le désengrillagement de la forêt la Chaize/Fougeré ;
- Questions diverses :
 - ✶ Décision du Maire ;